CLASSEMENT DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRE AFFECTÉES PAR LE BRUIT

Article 13 de la Loi N°92.1444 du 31 Décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit

ACTE D'INSTITUTION DU CLASSEMENT

Arrêté Préfectoral n° 02.013 du 28 janvier 2002 portant classement des infrastructures de transports terrestres dans la Commune de Eaubonne au titre de la lutte contre le bruit.

INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES CLASSÉES

Tableau des voies routières existantes

N° Réf	Nom de la rue ou voie	Début tronçon	Fin tronçon	Type de voie	Catégorie	Largeur maximale
Autoroutes, routes nationales, routes départementales						
RD109:1	Avenue Kellermann	Limite commune Saint-Gratien	RN170	ouvert	3	100 m
RD109:2	Avenue Kellermann	RN170	Chaussée Jules César à Soisy	ouvert	3	100 m
RD140:1	Av. 1ère Armée Française	Limite commune d'ERMONT	Rue Gambetta	ouvert	4	30 m
RD140:2	Rue Tarbé des Sablons	Rue Gambetta	Avenue Budenheim (RD909)	ouvert	4	30 m
RD140:3	Rue J. Robillan	Avenue Budenheim (RD909)	Rue Macuard (RD140)	ouvert	4	30 m
RD140:4	Avenue Albert 1°	Rue Marcuard (RD140)	Rue des Tilleuls	ouvert	4	30 m
RD140:5	Rue des Tilleuls	Avenue Albert 1°	Rue Gabriel Péri	ouvert	4	30 m
RD140:6	Rue Gabriel Péri	Rue des Tilleuls	RD928		4	30 m
RD144:1	Rue de Montmorency	Limite commune Margency	100m avant la route de Paris	ouvert	4	30 m
RD144:2	Rue de Montmorency	100m avant la route de Paris	Route de Paris	ouvert	4	30 m
RD144:3	Rue de Montmorency	Route de Paris	100m après la route de Paris	ouvert	3	100 m
RD144:4	Rue de Montmorency	100m après la route de Paris	Déviation de Montlignon	ouvert	4	30 m
RD144:5	Rue de Montmorency	Déviation de Montlignon	Limite commune Saint-Prix	ouvert	4	30 m

N° Réf	Nom de la rue ou voie	Début tronçon	Fin tronçon	Type de voie	Catégorie	Largeur maximale
140E :1	Rue Tarbé des Sablons	Route de Saint Leu	A. de la Première armée française	Ouvert	4	30 m
RD909:1	Rue du Général Leclerc	Limite commune ERMONT	Chaussée Jules César	U	2	250 m
RD909:2	Rue du Général Leclerc	Chaussée Jules César		ouvert	4	30 m
RD909:3	Rue du Général Leclerc		Boulevard de la République	ouvert	4	30 m
RD909:4	Avenue Budenheim	Boulevard de la République	Rue J. Robillon (RD140)	ouvert	3	100 m
RD909:5	Avenue Budenheim	Rue J. Robillon (RD140)	Route de St Leu (RD 928)	ouvert	3	100 m
RD909:6	Route de Montlignon	Route de St Leu (RD 928)	Rue du Docteur Roux	ouvert	3	100 m
RD909:7	Route de Montlignon	Rue du Docteur Roux	100m après rue du Dr Roux	ouvert	3	100 m
RD909:8	Route de Montlignon	100m après rue du Dr Roux	Rue de Montmorency	ouvert	4	30 m
RD928:1	Route de St-Leu	Limite commune ST PRIX	Rue Tarbé des Sablons (RD140E)	ouvert	4	30 m
RD928:2	Route de St-Leu	Rue Tarbé des Sablons (RD140E)	100m avant RD909	ouvert	4	30 m
RD928:3	Route de St-Leu	100m avant RD909	RD909	ouvert	4	30 m
RD928:4	Avenue Voltaire	RD909	RD140 (Rue J.J.Rousseau)	ouvert	3	100 m
RD928:5	Rue de Paris	RD140 (Rue J.J.Rousseau)	Limite commune Soisy	ouvert	3	100 m
Voies communales						
1:1	Chaussée Jules César	Limite commune SOISY	Boulevard de la République	ouvert	4	30 m
1:2	Chaussée Jules César	Boulevard de la République	Avenue Edouard Vaillant	ouvert	4	30 m
2 :1	Rue de St Prix	Rue du Dr Roux	Route de St Leu	ouvert	4	30 m
3 :1	Rue des Maquignons	Rue de Margency	Rue Legendre	ouvert	4	30 m
4 :1	Rue de Margency	A. de Paris	Rue des Maquignon	Ouvert	5	10 m
RD909: 1	*Rue du Général Leclerc*	*Rue Dastre*	*Rue du Gal De Gaulle*	*U*	*3*	*100 m*

Tableau des voies ferrées existantes

N° de la ligne	Nom de la ligne	N° tronçon	Début tronçon	Fin tronçon	Cat.	Largeur maximale
330	Ligne de St Denis à Dieppe	2506	Bd d'Epinay-Villetaneuse	Bd d'Ermont-Eaubonne	2	250 m
962	Ligne de Argenteuil à Champs de Mars	-	Bifurcation d'Epinay/Seine	Gare d'Ermont-Eaubonne	2	250 m

Tableau des voies routières en projet

n° Réf	Nom de la rue ou voie	début tronçon	fin tronçon	Type de voie	Cat.	Largeur maximale
1Av:1	Rue Pierre Baudin	Limite commune ST PRIX	Rue de Saint Prix	ouvert	4	30 m
1Av:2	Rue de Saint Prix	Rue Pierre Baudin	Rue de Montmorency	ouvert	4	30 m
RN170:1	B.I.P	limite commune St-Gratien	RD109	ouvert	2	250 m
RN170:1	*B.I.P*	*Bretelles nord rue d'Ermont*	*limite commune EAUBONNE*	ouvert	*2*	*250 m*

LIEUX DE CONSULTATION DE L'ARRETÉ

⇒ Mairie
⇒ Préfecture
⇒ Sous-Préfecture
⇒ DDT du Val d'Oise